

**GUIDE ACHETEUR**

**PROCEDURES ACCORD-CADRE A MARCHES SUBSEQUENTS**



**OMNIKLES**

1	Objet du document .....	3
2	Remarques préliminaires .....	3
3	Créer une procédure accord cadre.....	4
4	Créer un marché subséquent .....	4
4.1	Partir de l'accord cadre pour publier une procédure subséquente depuis l'onglet CONSULTATIONS ASSOCIEES .....	5
4.1.1	Inconvénients .....	5
4.1.2	Avantages .....	5
4.1.3	Processus .....	5
4.1.4	Afficher l'accord cadre de référence depuis le subséquent.....	7
4.1.5	Afficher la liste des procédures subséquentes depuis l'accord-cadre de référence .....	8
4.2	Créer un marché subséquent seul.....	8
4.2.1	Inconvénients .....	8
4.2.2	Avantages .....	8
4.2.3	Processus .....	8
4.2.4	Présélection des entreprises .....	10

## 1 Objet du document

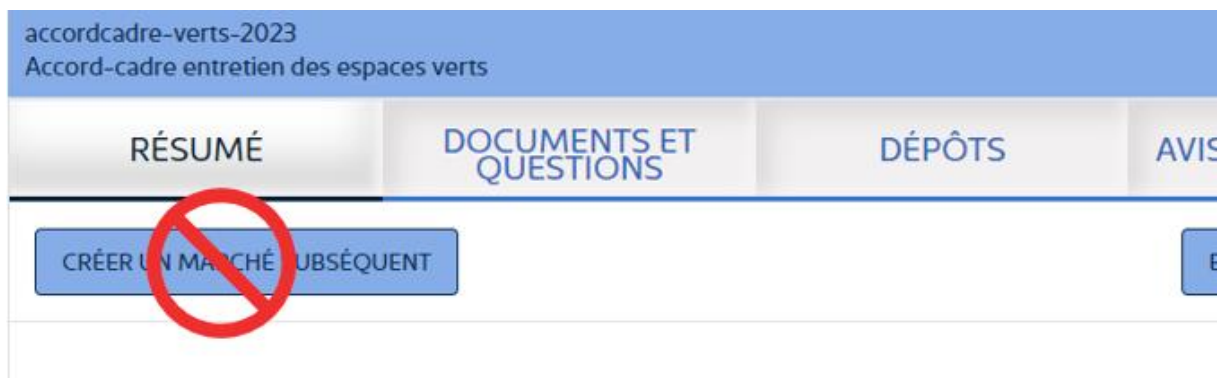
L'objet de ce document est de décrire le processus de publication d'un accord cadre à marchés subséquents, puis des marchés subséquents liés.

## 2 Remarques préliminaires

Deux processus sont possibles pour créer des marchés subséquents qui seront décrits dans les chapitres suivants :

- 1- Créer une procédure en précisant qu'il s'agit d'un accord cadre, puis repartir de cette procédure.
- 2- Créer une procédure subséquente directement sans rattachement à l'accord cadre de référence.

**Il est à noter que le bouton CREER UN MARCHÉ SUBSEQUENT qui se trouve dans l'onglet RESUME ne doit pas être utilisé, il va disparaître dans une prochaine version.**



Si vous aviez cliqué dessus pour créer le marché subséquent, vous pouvez supprimer ce marché subséquent et le recréer en utilisant la méthode décrite au paragraphe 4.1 - *Partir de l'accord cadre pour publier une procédure subséquente depuis l'onglet CONSULTATIONS ASSOCIEES*

### 3 Créer une procédure accord cadre

- 1- A la fin de la création des caractéristiques principales de la procédure, cliquer sur

#### COMPLÉTER MA CONSULTATION

**Étape 3 : Publication**

**En résumé**

Vous avez créé un **MAPA ouvert** sous la référence **voirie-230808**.

**1 document** pourra être téléchargé.

Les fournisseurs auront jusqu'au **08/08/2023 à 17:00** pour remettre leur proposition.

Avant de publier votre consultation, vous pourrez paramétrer les options avancées : accord cadre, lots, planification, journaux, DUME...

**1**

**COMPLÉTER MA CONSULTATION**

**Publication immédiate**

Publier la consultation immédiatement et ne pas utiliser les options avancées (accord cadre, lots, planification, journaux, DUME...)

**NE PAS PUBLIER** **PUBLICATION IMMEDIATE**

- 2- Dans la fenêtre des options avancées de la procédure, activer l'accord cadre

OPTIONS AVANCÉES	LOTS	JOURNAUX	DUME	ALERTES
<p>① Activez et complétez les options avancées dans les différents onglets avant de publier.</p> <p><b>MODIFIER</b></p>				
<b>Accord cadre</b>	Souhaitez-vous activer l'accord cadre sur ce marché ?			<b>2</b> <input checked="" type="checkbox"/>
<b>Lots</b>	La consultation est-elle allotie ?			Désactivé
<b>Journaux</b>	Souhaitez-vous publier la consultation aux journaux via SafeTender ?			Désactivé
<b>Dume</b>				

Le reste de la création de la procédure est identique à une procédure sans accord cadre.

### 4 Créer un marché subséquent

Comme indiqué précédemment, il est déconseillé de cliquer sur CREER UN MARCHE SUBSEQUENT dans l'onglet RESUME car des contraintes fortes ne permettent pas de publier plusieurs marchés

subséquents simultanément, ou de publier un marché subséquent sur quelques lots si l'accord-cadre est alloti.

Deux possibilités existent pour créer les marchés subséquents :

- 1- Soit repartir de l'accord cadre et créer un marché subséquent depuis l'onglet **PROCEDURES ASSOCIEES**.
- 2- Soit créer un marché subséquent seul sans rattachement à l'accord-cadre de référence, par exemple si celui-ci ne se trouve pas sur SafeTender.

#### 4.1 Partir de l'accord cadre pour publier une procédure subséquente depuis l'onglet CONSULTATIONS ASSOCIEES

Pour créer un marché subséquent, il est nécessaire d'avoir ouvert les plis, et sélectionner les candidats qui pourront intervenir sur les marchés subséquents dans l'onglet **DECISION**.

##### 4.1.1 Inconvénients

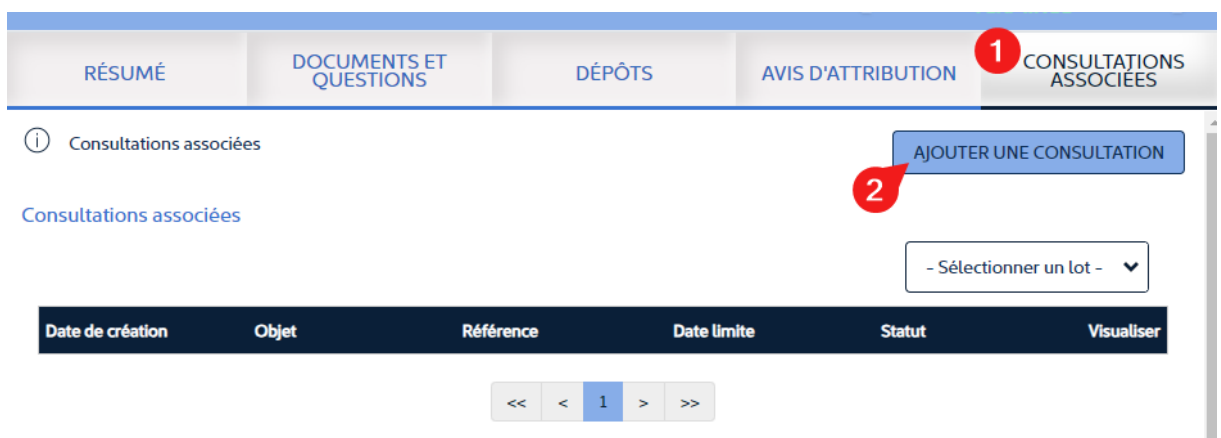
- Aucun inconvénient

##### 4.1.2 Avantages

- La procédure subséquente est associée à l'accord cadre
- Il est possible de modifier l'objet et la référence de la procédure
- Plusieurs procédures subséquentes peuvent être publiées simultanément

##### 4.1.3 Processus

- 1- Se rendre dans l'accord-cadre de référence et cliquer dans l'onglet **CONSULTATIONS ASSOCIEES**
- 2- Cliquer ensuite sur **AJOUTER UNE CONSULTATION**



The screenshot shows the OMNIKLES interface with the 'CONSULTATIONS ASSOCIEES' tab selected. A red circle '1' highlights the tab. Below the tabs, there is a section titled 'Consultations associées' with a blue button 'AJOUTER UNE CONSULTATION' highlighted by a red circle '2'. Below the button is a dropdown menu with the text '- Sélectionner un lot -'. At the bottom, there is a table with columns: 'Date de création', 'Objet', 'Référence', 'Date limite', 'Statut', and 'Visualiser'. Below the table is a pagination control showing '<< < 1 > >>'.

- 3- Dans la fenêtre qui s'ouvre, renseigner l'objet du marché subséquent
- 4- Renseigner la référence du marché subséquent

- 5- Si la consultation est allotie, sélectionner le ou les lot(s) au(x)quel(s) se rattache ce marché subséquent. Un lot n'apparaîtra pas si toutes les décisions n'ont pas été prises sur ce lot (accepté ou rejeté).
- 6- Cliquer sur VALIDER pour créer le marché subséquent

## Ajouter une consultation ×

### SÉLECTIONNER UN LOT

<b>OBJET DU MARCHÉ</b> <span style="color: red; font-weight: bold; border-radius: 50%; padding: 2px 5px;">3</span>	<b>RÉFÉRENCE DU MARCHÉ</b> <span style="color: red; font-weight: bold; border-radius: 50%; padding: 2px 5px;">4</span>
<input type="text" value="Objet du marché"/>	<input type="text" value="Référence du marché"/>
<b>LISTE DES LOTS *</b> <span style="color: red; font-weight: bold; border-radius: 50%; padding: 2px 5px;">5</span>	
<input type="text" value="- Sélectionner un lot -"/>	

6

- 7- La fenêtre du pas à pas s'ouvre afin de compléter les informations de la procédure

## Étape 1 : Description

### 1.5 Date limite de remise

Les fournisseurs pourront déposer leur réponse jusqu'au

7

- 8- A l'étape 3, vous pouvez
  - a. Soit publier immédiatement,

- b. Soit compléter la consultation : permet de revérifier les entreprises qui seront sollicitées et d'associer certains documents aux lots si la consultation est allotie.

**Étape 3 : Publication**

**En résumé**

Vous avez créé un **Appel d'offres ouvert** sous la référence **lot1-230808-01**.  
**4 documents** pourront être téléchargés.  
 Les fournisseurs auront jusqu'au 08/08/2023 à 19:00 pour remettre leur proposition.

Avant de publier votre consultation, vous pourrez paramétrer les options avancées : accord cadre, lots, planification, journaux, DUME...

**COMPLÉTER MA CONSULTATION** b

**Publication immédiate**

Publier la consultation immédiatement et ne pas utiliser les options avancées (accord cadre, lots, planification, journaux, DUME...) a

**NE PAS PUBLIER**      **PUBLICATION IMMEDIATE**

#### 4.1.4 Afficher l'accord cadre de référence depuis le subséquent

Il est possible d'afficher l'accord cadre de référence depuis la procédure subséquente. Quand la procédure est ou a été publiée, sur l'onglet RESUME il est possible d'afficher l'accord-cadre de référence

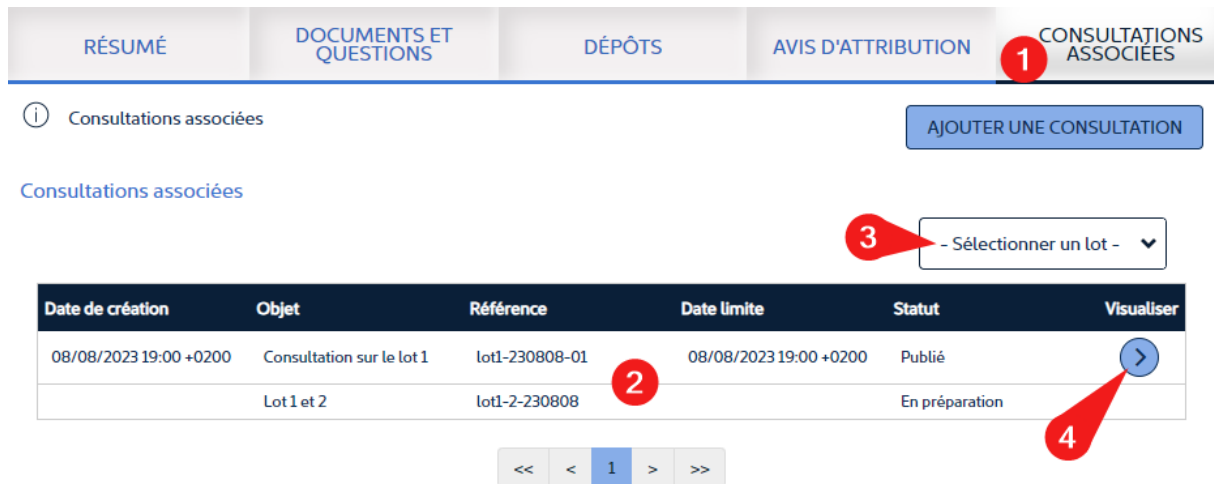
lot1-230808-01  
 Consultation sur le lot 1


RÉSUMÉ	DOCUMENTS ET QUESTIONS	DÉPÔTS	AVIS D'ATTE
<b>Informations sur l'acheteur</b>			
Organisme :	Organisme pour les tutoriels		
Ville :	Paris		
Code postal :	75009		
Département :	Paris		
Région :	Ile de France		
Pays :	France		
<b>Informations sur la consultation</b>			
Consultation de référence :	<a href="#">accord cadre ouvert</a> <span style="color: red; font-weight: bold;">1</span>		
Référence :	lot1-230808-01		
Intitulé de la consultation :	Consultation sur le lot 1		
Nature du marché :	Fourniture		

#### 4.1.5 Afficher la liste des procédures subséquentes depuis l'accord-cadre de référence

Pour visualiser la liste des procédures subséquentes :

- 1- Dans l'accord-cadre de référence, cliquer sur CONSULTATIONS ASSOCIEES
- 2- La liste des procédures subséquentes s'affiche dans la partie inférieure de la fenêtre
- 3- Il est possible de filtrer sur un lot pour n'afficher que les procédures subséquentes associées à ce lot
- 4- Pour visualiser la procédure subséquente, cliquer sur l'onglet **CONSULTATIONS ASSOCIEES**



Date de création	Objet	Référence	Date limite	Statut	Visualiser
08/08/2023 19:00 +0200	Consultation sur le lot 1	lot1-230808-01	08/08/2023 19:00 +0200	Publié	
	Lot 1 et 2	lot1-2-230808		En préparation	

## 4.2 Créer un marché subséquent seul

Afin de pallier aux différentes restrictions imposées par la création d'une procédure subséquente associée à l'accord cadre, il est possible de créer une procédure subséquente indépendante.

### 4.2.1 Inconvénients

- Il n'y a pas de lien entre le marché subséquent et son accord cadre
- Il faut sélectionner à nouveau les fournisseurs qui sont sollicités

### 4.2.2 Avantages

- Plusieurs marchés subséquents peuvent être faits simultanément sur un même accord cadre
- Il est possible de publier un marché subséquent sur un seul lot
- La référence et l'objet de la procédure sont propres au marché subséquent créé
- Il est prévu un rattachement des procédures dans une version future de SafeTender

### 4.2.3 Processus

- 1- Créer une nouvelle procédure
- 2- Cliquer sur Procédure formalisée



3- Cliquer sur **Marché subséquent seul**

### 1.1 Type de procédure

Attention ce choix est définitif.  
Si vous souhaitez modifier le type de procédure, vous devez créer une nouvelle consultation.

Pré-information

Procédure formalisée **2**

Appel d'offres ouvert	Appel d'offres restreint
Procédure négociée après publicité préalable	Procédure négociée sans publicité préalable
Dialogue Compétitif	Concours ouvert
Concours restreint	<b>Marché subséquent seul</b> <b>3</b> ✓
Conception-réalisation	

4- Cliquer sur OK

Définir les différentes caractéristiques de la procédure comme habituellement.

Concernant la référence, il est conseillé d'indiquer une référence se rapprochant de la référence de l'accord-cadre afin de pouvoir faire le lien.

Par exemple :

Référence accord-cadre : AC2021-3

Référence du 1<sup>er</sup> marché subséquent : AC2021-3-SUBS1

- 5- Dans l'étape 3 de publication, cliquer sur **COMPLÉTER MA CONSULTATION**. Ceci va permettre de sélectionner les entreprises participant à l'accord-cadre.

### Étape 3 : Publication

#### En résumé

Vous avez créé un **Marché subséquent seul** sous la référence **papier-230808**.  
**2 documents** pourront être téléchargés.  
Les fournisseurs auront jusqu'au **08/08/2023 à 20:00** pour remettre leur proposition.

Avant de publier votre consultation, vous pourrez paramétrer les options avancées : accord cadre, lots, planification, journaux, DUME...

**COMPLÉTER MA CONSULTATION** 5

#### Publication immédiate

Publier la consultation immédiatement et ne pas utiliser les options avancées (accord cadre, lots, planification, journaux, DUME...)

**NE PAS PUBLIER**

#### 4.2.4 Présélection des entreprises

Pour qu'une entreprise soit sélectionnée, il faut qu'elle soit dans vos fournisseurs (voir la documentation *02a - GUIDE ACHETEUR - RECHERCHE DE FOURNISSEURS ET PRESELECTION DE FOURNISSEURS*)

- 1- Dans la configuration avancée de la consultation, cliquer sur l'onglet **ENTREPRISES**
- 2- Pour ajouter une entreprise, cliquer sur **AJOUTER UNE ENTREPRISE**

papier-230808  
Marché subséquent - achat de rames de papier

**1**

OPTIONS AVANCÉES   **ENTREPRISES** 1   LOTS   JOURNAUX   DUME   ALERTES

Sélectionnez vos fournisseurs

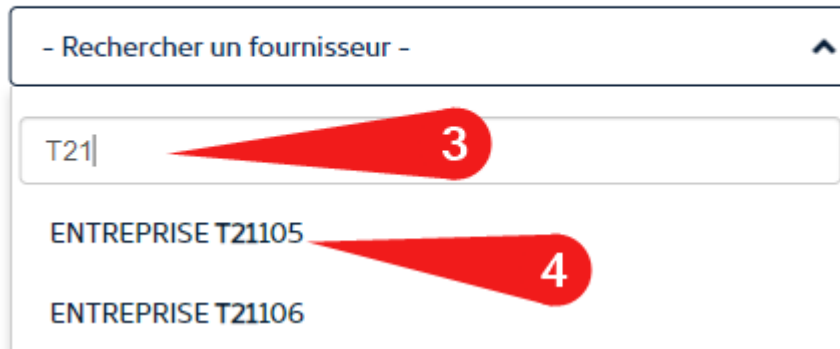
**2**

**AJOUTER UNE ENTREPRISE**

INFORMATIONS CONTACTS

- 3- Dans la fenêtre qui s'ouvre, renseigner tout ou partie d'un nom d'entreprise ou d'un numéro de SIRET.
- 4- Sélectionner une entreprise proposée pour afficher ses caractéristiques et confirmer sa sélection.

## Sélection de l'entreprise (NOM, SIRET)



Si aucune entreprise ne s'affiche dans la liste, c'est que l'entreprise ne se trouve pas dans vos fournisseurs, ou que la saisie est incorrecte.

- 5- Les caractéristiques de l'entreprise s'affichent
- 6- Dans la partie inférieure de la fenêtre, la liste des contacts de l'entreprise qui recevront un mail d'alerte
- 7- Enfin, si l'entreprise convient, cliquer sur VALIDER pour la sélectionner.



ENTREPRISE T21106

**INFORMATIONS ENTREPRISE**

Nom :	ENTREPRISE T21106
Siret :	12345678021106
Mail :	yle.oodrive+t21106@gmail.com
Code postal :	75010
Ville :	PARIS
Pays :	France

**INFORMATIONS CONTACTS**

Nom	Mail	Téléphone
MR T21106 T21106	yle.oodrive+t21106@gmail.com	0102030405



- 8- L'entreprise s'affiche dans la liste des entreprises sélectionnées. Pour la supprimer, cliquer sur SUPPRIMER sur la ligne de l'entreprise.

Sélectionnez vos fournisseurs

AJOUTER UNE ENTREPRISE

#### INFORMATIONS CONTACTS

Nom	Siret		Ville	Pays	Pays	
ENTREPRISE T21106	12345678021106	8	PARIS	France	CONTACTS	SUPPRIMER

La suite de la procédure se déroule comme pour toute autre procédure.

# OMNIKLES

une société du groupe Oodrive

26, rue du Faubourg Poissonnière  
75010 Paris - France  
[www.oodrive.com](http://www.oodrive.com)



FRANCE - BELGIUM - GERMANY - HONG KONG - SPAIN - SWITZERLAND - BRAZIL



# OMNIKLES